



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 18 octobre 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 19h15

Étaient présents :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JACQUIN Denis ; JANNIN Jean-Pierre suppléant de Vincent FIÉTIER ; JOUFFROY Jean-Marc ;
LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-
François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ;
MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland ;

Étaient excusés :

G.B.M : FIÉTIER Vincent ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET
Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT.
C.C.L.L :
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : Nadine DUSSAUCY,
Mandataires : DEVESA Cyril.

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 31 mai 2022 au 30 septembre 2022.

1. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 382 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (215 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) :

MARCHÉS DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Mission de contrôle technique relative aux travaux de mise aux normes des déchetteries de SAONE et DEVECEY M°22-28	15/04/2022	DEKRA	21000	2 760 €
Création, animation et analyse d'une démarche participative relative aux déchets M°22-32	30/06/2022	AGENCE TACT	44 200	65 248 €
Maintenance préventive et curative des contrôles d'accès aux déchetteries du SYBERT M°22-30	07/07/2022	PROXILOR	21560	192 000 €
Prestations de nettoyage et curage des retenues sur les installations techniques et industrielles du SYBERT M°22-36	07/07/2022	FRANCHE COMTE ASSAINISSEMENT	25000	103 208 €
Élaboration du dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour la déchetterie d'Ornans M°22-38	30/08/2022	GAIA	69650	13 500 €
Nettoyage mécanique des déchetteries du SYBERT M°22-43	16/06/2022	SOGEA RHONE ALPES	25110	48 000 €
Maîtrise d'œuvre projet d'extension des locaux du pôle industriel du SYBERT M°22-13	03/10/2022	AAU LHOMME ET NECTOUX	25000	80 700 €

MARCHÉS DE FOURNITURES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Fourniture de composteurs plastiques pour le SYBERT M°22-34	11/08/2022	BELLI	01100	60 000 €

2. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n° 18-57 Prestations de traitement des déchets issus de l'Installation Tri-Massification du SYBERT, Lot n°4 - Traitement des produits métalliques ferreux Objet : Avenant de transfert de titulaire	DERICHEBOURG à GDE	Sans minimum, sans maximum	/	16/06/2022
Avenant n°4 au marché n° 19-10 Conception, fabrication et pose de divers panneaux de signalisation pour le SYBERT Objet : Prix nouveau	SPM	85 000 €	/	19/07/2022
Avenant n°4 au marché n° 18-10 Nettoyage et réparations des effets d'habillement et articles textiles des agents du SYBERT Objet : Augmentation montant du marché	BTS	26 400 €	/	16/09/2022

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,

Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Secrétaire de séance,
GAGLIOLO Lorine

